

La Semaine de prudence au soleil 2016 met l'accent sur la protection des yeux

– Les dermatologues et les ophtalmologistes font équipe pour aider les Canadiennes et les Canadiens à protéger leurs yeux contre les rayons UV nocifs.

Ottawa, le 10 juin 2016 – À l'occasion de la Semaine de prudence au soleil (du 6 au 12 juin 2016), l'Association canadienne de dermatologie (ACD) et la Société canadienne d'ophtalmologie (SCO) ont annoncé aujourd'hui qu'elles ont formé un partenariat pour élaborer une norme factuelle sur la protection qu'offrent les lunettes de soleil en vente libre contre les rayons ultraviolets (UV) et pour proposer à l'industrie un processus volontaire de vérification de la conformité des lunettes à la norme. Les médecins spécialistes des yeux (les ophtalmologistes) mettent la population en garde contre les risques de maladies oculaires que peut causer une trop longue exposition à la lumière UV, y compris les cataractes, des excroissances sur l'œil et le cancer. Fait à noter, près de la moitié de l'exposition à vie d'une personne aux rayons UV a lieu avant l'âge de 18 ans¹. Le programme « Sun Eye Protection » est le premier programme en son genre mis au point par les ophtalmologistes et les dermatologues au Canada. Il permettra aux Canadiens d'être rassurés, sachant que les lunettes de soleil répondent à une norme élaborée par des médecins.

« La protection contre les rayons UV ne doit pas se limiter à la peau. L'effet cumulatif de plusieurs années d'exposition au soleil peut aussi causer des dommages aux yeux, ce qui risque d'augmenter le risque de cataractes, d'opacification du cristallin de l'œil, de dégénérescence maculaire et dans certains cas, de cancer de l'œil ou de la paupière », explique le D^r Allan Slomovic, président de la SCO. « Les enfants et les adolescents sont particulièrement vulnérables aux rayons du soleil parce que leurs lentilles oculaires ne sont pas complètement développées et ne peuvent filtrer la lumière UV aussi efficacement que les adultes, ce qui peut endommager la rétine. Les lunettes de soleil sont un élément essentiel de la protection solaire, tout comme l'écran solaire et les vêtements protecteurs. »

Les Canadiens connaissent sans doute les autocollants ovales sur les lunettes de soleil qui indiquent une protection totale (100 %) contre les rayons UV. Il n'existe toutefois à ce jour aucun programme indépendant au Canada permettant de vérifier cette affirmation. Les lunettes qui se conformeront à la norme du programme « Sun Eye Protection » pourront afficher un logo unique qui indiquera aux consommateurs que les renseignements sur le produit ont été vérifiés par des experts et que ces derniers ont déterminé que le produit répond à toutes les exigences. La norme s'appliquera aux lentilles des lunettes de soleil, pour veiller à ce qu'elles bloquent suffisamment les rayons UV nocifs, ainsi qu'aux montures, pour assurer qu'elles offrent une couverture suffisante des yeux. L'ACD gère déjà un programme similaire, le Programme de protection solaire, qui s'applique aux écrans solaires et vérifie leur conformité à une norme de protection efficace contre le soleil. La documentation sur le produit – tels que les rapports de tests – est examinée afin de veiller à ce que ces exigences soient respectées. Les fabricants de produits approuvés sont autorisés à afficher le logo de l'ACD sur l'emballage de ces produits.

« Nous administrons avec succès notre Programme de protection solaire depuis 1989, et nous sommes très heureux d'être en mesure de mettre à profit cette expertise dans le cadre d'un nouveau programme pour les lunettes de soleil, en collaboration avec notre partenaire, la SCO », a déclaré le D^r Vince Bertucci, président de l'ACD. « Bien des gens connaissent déjà les dangers du cancer de la peau

causés par les rayons UV, mais ils ne sont pas nécessairement conscients des dommages que ces rayons peuvent causer aux yeux. C'est pourquoi nous avons décidé de collaborer avec la SCO pour aider à sensibiliser le public à ce risque et à ce qu'ils peuvent faire pour protéger leurs yeux. »

La norme sera élaborée par un comité d'ophtalmologistes et de dermatologues compétents qui s'inspirera des données les plus récentes. Une fois la norme en place, un processus sera offert à l'industrie qui pourra volontairement soumettre ses produits aux fins d'examen en vue de l'apposition du logo du programme.

Les deux associations visent à lancer le programme dans l'industrie au début de 2017. Les entreprises payeront des frais pour couvrir le coût du programme. Le programme pourrait être élargi à l'avenir pour inclure les lunettes de prescription.

La Semaine de prudence au soleil a lieu chaque année pour rappeler aux Canadiens de se protéger contre les rayons UV nocifs.

Le nombre de nouveaux cas de cancer de la peau ne cesse d'augmenter; pourtant on peut prévenir ce type de cancer en prenant des précautions toutes simples :

Protégez votre peau

- Lorsque l'indice UV est de 3 ou plus, protégez votre peau le plus possible. En général, l'indice UV au Canada est de 3 ou plus entre 11 h et 15 h, du mois d'avril au mois de septembre, et ce même si le ciel est nuageux.
 - Restez à l'ombre. Au besoin, munissez-vous d'un parasol ou d'un parapluie qui puisse vous faire de l'ombre.
 - Portez un chapeau à large rebord et des vêtements qui couvrent la plus grande surface de peau possible, en fonction des activités et de la météo.
 - Utilisez un écran solaire à facteur de protection solaire (FPS) d'au moins 30 et dont l'étiquette comporte les mentions « à large spectre » et « résiste à l'eau ». Appliquez-le généreusement sur la peau non recouverte par les vêtements et renouvelez l'application au besoin.
- Évitez les lits de bronzage et autres appareils de bronzage artificiel ne vous exposez pas délibérément au soleil pour bronzer. Évitez les coups de soleil.

Protégez vos yeux

- Portez des lunettes de soleil ou des lunettes de prescription dont les lentilles protègent des rayons UV.
- Portez un chapeau à large rebord pour protéger vos yeux encore mieux.

La Semaine de prudence au soleil

L'Association canadienne de dermatologie organise au début de l'été une campagne nationale, la Semaine de prudence au soleil, depuis 1989. La campagne vise à éduquer les Canadiens au sujet des dangers de l'excès de soleil et à aider à enrayer l'incidence croissante du cancer de la peau au Canada. La Semaine de prudence au soleil de cette année s'étend du lundi 6 au dimanche 12 juin; de nombreux événements et activités sont organisés un peu partout au pays, notamment des séances gratuites de dépistage du cancer de la peau, des événements communautaires et des visites scolaires de dermatologues.

Au sujet de l'ACD

L'Association canadienne de dermatologie, fondée en 1925, représente les dermatologues du Canada. L'Association offre un accès facile à la source la plus importante et la plus fiable de savoir médical en dermatologie. L'ACD a pour mission de faire avancer la science et l'art de la médecine et de la chirurgie dans le domaine des soins de la peau, des cheveux et des ongles, d'offrir du perfectionnement professionnel continu à ses membres, d'appuyer et d'améliorer les soins aux patients, de sensibiliser le public à la protection solaire et aux autres aspects de la santé de la peau et de promouvoir la santé de la peau, des cheveux et des ongles, la vie durant. Ce faisant, l'ACD informe et habilite aussi bien les professionnels de la médecine que le public canadien. Pour en savoir plus au sujet du travail de l'ACD, consulter <http://www.dermatology.ca/fr> ou participez à la conversation sur <http://www.Twitter.com/CdnDermatology> ou sur www.Facebook.com/CdnDermatology.

À propos de la SCO

La Société canadienne d'ophtalmologie (SCO) est le porte-parole national de l'ophtalmologie et l'autorité en matière de soins oculaires et visuels au Canada. En tant que médecins et chirurgiens ophtalmologistes, nous veillons à ce que la population canadienne reçoive les meilleurs soins des yeux possibles, en encourageant la poursuite de l'excellence en ophtalmologie et en procurant des services de soutien à nos membres en exercice. La SCO compte plus de 900 ophtalmologistes et 200 médecins résidents en ophtalmologie. Nous collaborons avec le gouvernement, d'autres sociétés de spécialité nationales et internationales, nos partenaires provinciaux et affiliés et d'autres professionnels des soins oculaires et groupes de patients pour promouvoir une politique en matière de santé des yeux et de la vision au Canada. La SCO est un fournisseur agréé et primé de perfectionnement professionnel continu dans le cadre du programme du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Elle est en outre une société affiliée à l'Association médicale canadienne.

Pour un complément d'information :

Rosalind O'Connell
Gestionnaire, Communications et affaires publiques
Société canadienne d'ophtalmologie
Tél. (bureau) : 613-650-7489
communications@cos-sco.ca

Nimmi Sidhu
Coordonnatrice, Communications
Association canadienne de dermatologie
Tél. (bureau) : 613-738-1748, poste 228
nsidhu@dermatology.ca

¹ Fondation canadienne des cancers de la peau. *Skin Cancer Facts and Statistics*. En ligne : <http://www.skincancer.org/skin-cancer-information/skin-cancer-facts>. Consulté le 24 mai 2016.